

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14/11/2013 à 19 h 00

Présents :

Anita BOISHARDY, Maire Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Pierre MOIROUD, Gilles GUSMERINI adjoints.
Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Frédéric CHASSARD, Marie-Louise PATAT, Annie PIELLARD, conseillers.

Absent(s) et excusés: Stéphane ARALDI, Emmanuel CLOCHER (procuration à Anita BOISHARDY), Sébastien POULENARD.

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA

Approbation du dernier compte-rendu.

1- Rapport des commissions

➤ Points abordés au conseil communautaire du 4 novembre 2013

- Approbation du dispositif d'aide aux entreprises
- Service public d'assainissement non collectif :
 - présentation de la nouvelle technicienne,
 - proposition d'un programme de réhabilitation,
- Ressources humaines : décision de mandatement du Centre de Gestion de la Savoie par la CCY pour conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance pour le personnel.
- Mise en place des parcours artistiques et culturels en avant pays savoyard.

➤ Réforme des rythmes scolaires : proposition d'avant-projet éducatif territorial

- classe le mercredi matin sans restauration ni accueil périscolaire, maintien accueil de loisirs le mercredi après-midi à St Jean de Chevelu,
- Horaires différenciés pour les maternelles et les élémentaires,
- Maintien de groupes classes,
- Inscription pour un cycle complet,
- Participation financière des familles.

Le 25 novembre prochain aura lieu une réunion avec les parents d'élèves pour évoquer ce dossier.

- ### ➤ Transports scolaires : le conseil est informé que le conseil général a décidé du principe d'une participation des familles au coût des transports scolaires : décision finale et modalités votés au budget 2014 du conseil général de la Savoie. La réflexion porte sur une contribution partielle modulée en fonction du quotient familial et associée à la suppression des frais de dossier payée actuellement.

2- Réhabilitation de la cure :

- Le conseil décide de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises pour les travaux de réhabilitation de la cure.
- b) choix d'un coordonnateur sécurité protection de la santé : mission obligatoire lorsque plusieurs entreprises de travaux interviennent sur un bâtiment en chantier, Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres. : APAVE (2 793.00 € HT) et SOCOTEC (3 650.00 € HT). Le conseil décide de retenir le cabinet APAVE.
- c) Demandes de subventions pour la bibliothèque : Le conseil charge le maire de présenter un dossier de subventions au titre des concours de la DGD pour les bibliothèques publiques et au titre des dispositifs d'aide à l'investissement des collectivités locales auprès de l'assemblée des pays de Savoie.

3- Aménagement du centre

Le maire rappelle les délibérations relatives à l'approbation du cahier des charges de cession de terrain avec la Savoisième Habitat du 06/09/2012 et du projet partenarial urbain du 20/12/2012. Il y a lieu de finaliser la vente de terrain et de signer l'acte notarié. Le conseil, par délibération, à l'unanimité, autorise le maire à signer tous documents nécessaires à la vente avec la Savoisième Habitat.

4- Recensement de la population 2014

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier 2014 au 15 février 2014. Deux agents recenseurs seront désignés pour effectuer la tournée sur les deux secteurs.

5- Bulletin municipal

Mireille Billard fait le point sur l'état d'avancement quant à la rédaction des articles à insérer dans le bulletin.

6- Voirie communale

- Travaux budgétisés en 2013 sur la voirie communale restant à réaliser : le talutage vers les Boirouds, au hameau de Challières : Le maire présente au conseil les travaux de voirie à intervenir qui seront réalisés par l'entreprise Couturier.
- b) Secteur du Lutrin : le conseil n'accepte pas le principe que des particuliers engagent des travaux sur la voirie communale. Il valide le principe d'une 1^{ère} tranche de travaux qui comprend l'installation d'un tuyau et d'un regard afin d'évaluer la suite des travaux.

7- Ressources humaines

Protection sociale complémentaire : mandatement du Centre de Gestion de la Savoie par la CCY en vue de conclure une éventuelle convention de participation dans le domaine de la prévoyance des personnels : le maire informe le conseil que le Centre de Gestion de fonction publique territoriale de la Savoie propose aux collectivités de lancer une procédure de mise en concurrence au nom de toutes les collectivités intéressées en vue de choisir un prestataire d'assurance dans le domaine de la prévoyance des personnels à compter du 1^{er} janvier 2015. Le conseil décide de mandater le Centre de gestion pour cette procédure d'appel d'offres par délibération (1 abstention, 10 voix pour).

Questions diverses.

- Transport scolaire : le conseil général a décidé du principe d'une participation des familles au coût des transports scolaires : décision finale et modalités votés au budget 2014 du conseil général de la Savoie. La réflexion porte sur une contribution partielle modulée en fonction du quotient familial et associée à la suppression des frais de dossier payée actuellement.
- Pose des containers semi enterrés : Le conseil prend connaissance des devis concernant les aménagements des conteneurs semi-enterrés au Lutrin, aux Vellats et sur le parking de la salle polyvalente.
- Le conseil charge le maire d'écrire aux propriétaires de gros chiens qui errent sur la voie publique et notamment aux Rozels leur rappelant la réglementation sur la divagation des chiens.
- Le conseil est informé du courrier d'un collectif qui s'élève contre les déjections bovines sur la voie publique.

Dates à retenir :

Jeudi 28 novembre 2013 à 19h00 : réunion avec la Savoisiennne Habitat (2^e tranche de travaux : présentation du projet de pc).

Prochain Conseil : le jeudi 19 décembre 2013.

Date pour les vœux de la commune : le samedi 18 janvier 2014.

Repas des Anciens : 13 avril 2014